**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Vos encres industrielles sont-elles aussi conformes que vous le pensez ? Soyez prêt pour l'audit, à chaque fois**

Alors que la réglementation mondiale sur les emballages de produits se resserre et que les audits de conformité deviennent plus fréquents, [Domino Printing Sciences](https://www.domino-printing.com/fr-fr/news-and-events/news.aspx?utm_medium=non-paid&utm_source=onlinepublication&utm_content=pr-are-your-industry-inks-as-compliant-as-you-think&utm_campaign=2025-int-fr-global-pr-ink-safety%09%09%09%09%09%09%09%09%09%09%09%09%09) (Domino) souligne l'importance essentielle de la sécurité des encres.

Les fabricants opérant dans des secteurs réglementés tels que l'alimentation, les boissons, les produits pharmaceutiques et les dispositifs médicaux sont incités à évaluer si leurs encres actuelles sont conformes aux normes de sécurité et aux exigences de documentation les plus récentes.

Les formulations d'encre qui contiennent **des substances cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques (CMR)** sont de plus en plus interdites ou fortement réglementées dans des cadres tels que le [**Règlement (CE) n° 1935/2004 de l'UE**](https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2004/1935/oj/eng), le [**Règlement (CE) n° 2023/2006 sur les bonnes pratiques de fabrication**](https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2006/2023/oj/eng), [**REACH (CE) n° 1907/2006**](https://www.legislation.gov.uk/eur/2006/1907/contents) et le [**US FDA Title 21 CFR**](https://www.ecfr.gov/current/title-21).

Malgré ces exigences, de nombreux fabricants s'appuient toujours sur des encres plus anciennes ou des consommables tiers, souvent sans la validation ou la traçabilité nécessaire. Cela peut entraîner de graves conséquences, allant de l'échec d'audits et de l'arrêt de la production aux rappels de produits, en passant par des dommages à la marque sans compter l'impact sur la santé de la main-d'œuvre.

« Le choix de la bonne encre non toxique est important pour votre application. Beaucoup d'entreprises ne savent pas que la compatibilité n'est pas synonyme de conformité », déclare le Dr Jill Woods, Product Compliance Training Manager, Domino. « Vous utilisez peut-être une encre industrielle qui fonctionne bien sur votre ligne, mais si elle n'a pas été testée, documentée et prouvée sans danger pour votre marché et votre application spécifiques, vous êtes exposé à un risque. »

Membre actif de l'EuPIA (European Printing Ink Association, association européenne des encres d'impression), Domino développe des encres non toxiques dont la conformité est essentielle.Chaque formulation est soutenue par une suite complète de documentation qui peut être fournie sur demande, notamment :

* Des fiches de données de sécurité (SDS)
* Des déclarations relatives aux emballages alimentaires
* Des résumés de tests de migration
* Des déclarations de dispositifs médicaux
* Des déclarations de composition (en vertu de la NDA, le cas échéant)

Cela permet aux fabricants de faire preuve de diligence raisonnable en toute confiance et offre la tranquillité d'esprit que, qu'il s'agisse d'imprimer sur des blisters, des emballages alimentaires flexibles, des canettes de boisson ou des étuis pharmaceutiques , leurs encres industrielles sont entièrement conformes.

Les encres non CMR de Domino sont conçues pour la performance et la sécurité. Tout en étant conformes aux normes régionales et mondiales, elles offrent une adhérence et une durabilité excellentes sur un large éventail de substrats et d'environnements de production difficiles. Cela inclut le froid extrême, la stérilisation à la vapeur et les lignes à grande vitesse, permettant la production de produits conformes de haute qualité pour les marchés mondiaux.

« Une impression conforme aujourd'hui ne garantit pas la conformité demain », ajoute Dr Jill Woods. « La législation continue d'évoluer. Nos équipes consultent en permanence les réglementations et les directives, telles que la norme Nestlé pour les encres destinées aux emballages alimentaires, la politique d'exclusion de l'EuPIA et les bonnes pratiques de fabrication (BPF) de l'EuPIA, ainsi que tous les matériaux répertoriés dans la législation sur les matériaux en contact avec les aliments pour les encres destinées aux emballages alimentaires, en vue de repérer les changements et interdictions de matières premières dans chaque région. Le moment est venu pour les fabricants de revoir leurs spécifications en termes d'encres, de vérifier la documentation et de s'assurer que leurs opérations de codage sont prêtes pour l'audit. »

<**FIN**>

**Avis de non-responsabilité**  
**Encres**  
Les informations figurant aux présentes ne se substituent pas à la réalisation des essais nécessaires pour vérifier la bonne adéquation à votre utilisation et à vos circonstances particulières. Ni Domino UK Limited ni aucune autre société du groupe Domino ne sauraient être responsables dans le cas où vous vous êtes fiés aux informations du présent document quant à la convenance d’une encre à vos besoins particuliers. Le présent document ne fait pas partie des conditions générales entre vous-même et Domino. Les mentions légales v.1.0 de février 2018 et les conditions générales de vente de Domino, et plus particulièrement les garanties et responsabilités qui en relèvent, s’appliquent à tout achat de produit que vous réalisez.   
  
**Généralités**  
Les informations contenues dans ce communiqué de presse sont considérées comme vraies et exactes à la date de publication par Domino. Des changements de circonstances après la date de publication peuvent avoir un impact sur l'exactitude des informations. Tous les chiffres et déclarations en matière de résultats indiqués dans les présentes ont été obtenus dans des conditions particulières et ne peuvent être reproduits que dans des circonstances similaires. Pour toutes informations sur un produit particulier, contactez votre Représentant Domino local. Ce document n’est pas intégré aux conditions générales de vente entre vous-même et Domino.  
  
**Images**  
Les images peuvent inclure des éléments supplémentaires ou des mises à niveaux. La qualité d'impression peut varier en fonction des consommables, de l'imprimante, des substrats et d'autres facteurs. Les images et photographies ne font pas partie des conditions générales de vente entre vous-même et Domino.   
  
**Vidéos**  
Cette vidéo est fournie à des fins illustratives uniquement et peut inclure des options supplémentaires. Les chiffres relatifs à la performance peuvent être obtenus sous des conditions spécifiques ; les performances individuelles peuvent varier. Des erreurs et des temps d’arrêt peuvent survenir sur les chaînes de production. Rien dans la présente vidéo ne saurait faire partie d'un contrat entre vous et Domino.  
  
 **Notes à l'attention des rédacteurs :**  
**À propos de Domino**  
Fondée en 1978, Domino Printing Sciences (Domino) a acquis une réputation mondiale pour le développement et la fabrication de technologies de codage, de marquage et d'impression numérique, ainsi que pour la qualité de son service après-vente à l'international. Aujourd'hui, Domino propose l'un des portefeuilles les plus complets de solutions intégrales de codage afin de répondre aux exigences de conformité et de productivité des fabricants à travers de nombreux secteurs, notamment l'agroalimentaire, les boissons, et les produits pharmaceutiques et industriels. Les technologies de base de l'entreprise incluent des systèmes innovants comme le jet d'encre, le laser, l’impression-pose d’étiquettes et le codage transfert thermique conçus pour l'application de données variables, de codes à barres et de codes de traçabilité uniques sur les produits et les emballages.   
  
Domino emploie plus de 3 000 personnes à travers le monde et ses produits sont vendus dans plus de 120 pays grâce à un réseau mondial de 29 filiales et de plus de 200 distributeurs. Domino possède des sites de production en Allemagne, en Chine, aux États-Unis, en Inde, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse.  
  
Depuis le 11 juin 2015, Domino est une division autonome de Brother Industries Ltd.   
  
Pour plus d'informations sur Domino, veuillez consulter [www.domino-printing.com](http://www.domino-printing.com)   
  
**Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :**Alex Challinor  
Spécialiste en contenu rédactionnel   
Domino Printing Sciences   
Tél. : +44 (0) 1954 778780  
[Alex.Challinor@domino-uk.com](mailto:Alex.Challinor@domino-uk.com)  
  
Delphine Baudesson  
Responsable du marketing   
Domino Printing Sciences France  
Tél. : +33 6 78 58 81 59  
[delphine.baudesson@domino-marquage.com](mailto:delphine.baudesson@domino-marquage.com)